



Association Numismatique de la Région de Cluses

Société Numismatique constituée en 1975 – Loi 1901

Bulletin n° 12 – 20 décembre 2002

Editorial

Notre association se porte au mieux actuellement, nous sommes toujours en progression. En comptant les nouvelles adhésions déjà effectuées pour 2003, notre association compte désormais plus de 80 adhérents..... en 3 ans nous avons donc multiplié par 4 le nombre de nos adhérents.....

Ce dernier trimestre a été l'occasion de plusieurs manifestations : tout d'abord notre repas de rentrée le 20 septembre, suivi de notre participation au 1er forum inter-association de cluses le 22 septembre, notre sortie orpaillage du 28 septembre, et notre participation à la Bourse Numismatique Internationale GENEVA 2002 le 17 novembre à l'Hôtel Hilton de Genève.



le repas de rentrée

Vous trouverez en pages **7** à **10** les commentaires illustrés de photos de ces différentes manifestations (faute de place, les photos de GENEVA 2002 seront dans le prochain bulletin).

A noter sur vos agendas, nos prochaines retrouvailles auront lieu le 17 janvier 2003 pour notre traditionnel repas de la galette des rois.

Bonne fin d'année à tous...☐

Jean-Luc BUATHIER

MANIFESTE DE LA ROYALE CHAMBRE DES COMPTES

en date du 30 juin 1824

Portant notification que les pièces d'argent de cinquante centimes, frappées à l'Hôtel Royal de la monnaie, porteront sur le revers les Armoiries prescrites par les Patentes Royales du 4 décembre 1820.



CHAMBERY

CHEZ ROUTIN, BOTTERO ET ALESSIO, IMPRIMEURS DU ROI

LA ROYALE CHAMBRE DES COMPTES

Dans la fabrication qui s'opère à l'Hôtel Royal de la monnaie, des pièces d'argent de cinquante centimes, il a été reconnu qu'à cause de leur étroite circonférence, les Armoiries Royales qui, aux termes des Lettres-Patentes du 3 décembre 1821, doivent être empreintes sur le revers de toutes les monnaies de nouveau coin, ne pourraient pas y figurer avec assez de précision dans tous leurs quartiers.

Par ce motif, S. M. a déterminé d'ordonner, ainsi qu'Elle a fait par Patentes Royales en date du 21 de ce mois, que les Armoiries susdites soient remplacées sur le revers desdites pièces de cinquante centimes, par les Armoiries qui avaient été précédemment établies par Lettres-Patentes du 4 décembre 1820, et qui étant plus simples peuvent être empreintes avec clarté sur des monnaies même de cercle étroit, en maintenant au reste pour toutes les autres monnaies d'or et d'argent les Armoiries prescrites par les Patentes Royales sus-énoncées du 3 décembre 1821.

En Nous communiquant ces déterminations, S. M. Nous a en outre ordonné de les porter à la connaissance du public ; et en exécution des ordres Souverains, nous notifions les déterminations susdites par le présent manifeste, que nous mandons publier aux lieux et de la manière accoutumés, déclarant qu'aux copies qui en seront imprimées à l'Imprimerie du Gouvernement en Savoie, foi devra être ajoutée comme à l'original.

Donné à Turin, le 30 juin 1824

Par ladite Royale Chambre des Comptes

FAVA.

Quelques commentaires sur ce Manifeste

L'abréviation **S.M.** correspond à **Sa Majesté**, il s'agit bien sûr du **Roi CHARLES-FELIX** qui a régné de 1821 à 1831.

Il est vrai que les pièces de **50 centimes** en argent de diamètre **18 mm** étaient bien trop petites pour comporter les armoiries royales dans leur totalité. Les armoiries simplifiées ne comportent que l'écu de Savoie.



50 centimes



25 centimes



5 lire

Les pièces de **25 centimes** en argent de diamètre encore plus petit, **15 mm**, ne sont pas citées dans le Manifeste, elles sont sous-entendues et portent les mêmes armoiries simplifiées que celles de 50 centimes.

Pour comparaison, les armes royales inscrites sur les autres monnaies d'argent et d'or sont bien plus complètes, voir ci-contre en illustration une monnaie de **5 lire**.

Les Armoiries Royales définies dans les Lettres-Patentes du 3 décembre 1821

Celles-ci se décomposent en six parties, la Sardaigne au premier quartier, Chypre (Lusignan) et Jérusalem au deuxième quartier, Gènes au troisième, et le Piémont au quatrième, sans oublier la Savoie au cœur.



1- Description des légendes sur les monnaies

CAR. FELIX D. G. REX SAR. CYP. ET HIER.

Charles Félix par la grâce de Dieu, roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem

roi de Sardaigne : ce titre a été obtenu par le traité de 1716 sous Victor-Amédée II

roi de Chypre et de Jérusalem : titre obtenu à la suite du mariage du duc Louis 1^{er} avec Anne de Lusignan en 1433 (la maison de Savoie a gardé ce titre malgré la perte de Jérusalem à la fin du XIII^{ème} siècle et la perte de Chypre au XVI^{ème} siècle)

DVX SAB. GENVAE ET MONTISF. PRINC. PED.

duc de Savoie, de Gênes et Montferrat, prince du Piémont

duc de Savoie : les origines de la maison de Savoie.....

duc de Gênes et Montferrat : le marquisat de Montferrat a été acquis en 1713 sous Victor-Amédée II, et Gênes en 1815 sous Victor-Emmanuel I^{er}

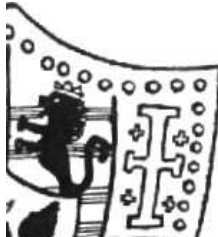
prince du Piémont : cette principauté avait été donnée en apanage à une branche junior de la maison de Savoie, elle revint à la maison de Savoie lorsque cette branche s'est éteinte en 1419

2- Description de l'écu écartelé

1^{er} quart – **Sardaigne** : d'argent et croisé de gueules chargé de quatre têtes de Maures au bandeau



2^{ème} quart – 1^{ère} partie – **Chypre (Lusignan)** : d'argent et d'azur sur huit lignes chargé d'un lion de sable, dressé et couronné



2^{ème} quart – 2^{ème} partie – **Jérusalem** : d'argent à la croix potencée d'or accompagné de quatre croisettes de même



3^{ème} quart – **Gênes** : d'argent et croisé de gueules



4^{ème} quart – **Piémont** : de gueules croisé d'argent, dans le chef un lambel d'azur à trois pendants



en cœur – **Savoie** : aigle impérial de sable et couronné sur champ d'or, au centre une ellipse croisée d'argent

A noter que la description héraldique de l'écu est fort incomplète, le langage héraldique est en fait relativement plus complexe.....

3- Quelques explications sur le vocabulaire héraldique

de gueules : nom de la couleur rouge

d'azur : nom de la couleur bleue

de sable : nom de la couleur noire

lambel : traverse horizontale à plusieurs pendants triangulaires ou trapézoïdaux indiquant une brisure dans une lignée □

Jean-Luc BUATHIER

20 septembre : LE REPAS DE RENTREE

C'est avec joie que nous nous sommes retrouvés nombreux après la période estivale pour aller déguster les spécialités savoyardes du restaurant "Le Pont



du Risse" à Saint-Jeoire.



Entre deux plats, quelques euros étrangers sont sortis des portefeuilles et ont trouvé rapidement "preneur".....



Ce repas a été l'occasion d'échanger ensemble sur nos anecdotes numismatiques et placomusophiles de l'été, ainsi que sur nos



promenades dans les divers salons de collectionneurs et brocantes. □

22 septembre : 1^{er} FORUM INTER-ASSOCIATIONS DE CLUSES

Ce dimanche là, quelques adhérents courageux se sont levés tôt pour aller présenter les activités culturelles de notre association au Parvis des Esserts à Cluses à l'occasion du **1er forum des Associations Culturelles** de Cluses et de la **Bourse de la Musique** (ces deux manifestations étant jumelées).



A cette occasion, l'association a retracé pour les visiteurs en quelques panneaux "**2000 ans d'histoire à travers les monnaies**"



Cette manifestation a permis à de nombreux visiteurs de découvrir nos activités au sein de l'association. ☐

28 septembre : SORTIE ORPAILLAGE DANS LE CHERAN

Cette sortie a commencé à 8 heures du matin par une projection d'une cassette vidéo sur l'or et la recherche aurifère agrémentée des commentaires de Mr Michel SPRYWA maître d'œuvre de cette journée.



A 10 heures tous impatients nous étions enfin à pied d'œuvre au bord du Chéran pour installer nos canaux de lavage.

Très rapidement, Guillaume, Amélie et Vanessa sortaient leurs premières paillettes.



A midi, une pause bien méritée nous regroupa tous autour du casse-croûte bien arrosé par quelques bonnes bouteilles de vin (dégustées bien sûr avec une grande modération comme à l'accoutumée....).

Mr Michel SPRYWA nous prodigua d'excellents conseils pour extraire quelques paillettes d'or du sable alluvionnaire.



Gérald trouvant l'eau fort à son goût, malgré une température de 8°, se proposa pour aller récupérer des échantillons de sable directement dans les failles au milieu de la rivière.

Il s'était muni, pour cette sortie, de tout son attirail de plongeur....



A 17 heures, nous pliâmes bagages contents et satisfaits de notre première expérience de "chercheur d'or".

Bilan de cette journée : quelques petites pépites et de nombreuses paillettes d'or.... ☐



- Numismatique Genevoise - **Genève - Un demi-franc de l'an 13 enfin retrouvé !!!**

1- La Révolution à Genève

Le vent révolutionnaire qui soufflait sur toute l'Europe et balayait tous les régimes politiques sur son passage, atteint Genève vers la fin de 1792. La révolution démocratique genevoise fut consacrée par un vote populaire le 12 décembre 1792.

En Savoie voisine, le 14 octobre 1792, la majorité des communes demandent le rattachement à la France.

Ce n'est qu'en 1798 que le Directoire Français rattache la cité de Genève à la France, cette ville devenant ainsi le chef-lieu du département du Léman.

Un atelier monétaire est ouvert à Genève, les monnaies en cuivre et en argent au type français y furent frappées :

- pour le cuivre, un décime de l'an 8 et de l'an 9, cinq centimes de l'an 8 et de l'an 9
- pour l'argent, demi-franc de l'an 12 et 13, franc de l'an 11, 12 et 13, deux francs de l'an 12 et 13, cinq francs de l'an 9, 10, 12 et 13

La République de Genève sera restaurée seulement en 1813...

2- Le Demi-Franc de l'an 13

Certains ouvrages signalent l'existence de cette monnaie de **l'an 13** avec une frappe de 1.169 exemplaires, mais aucun exemplaire n'ayant jamais été retrouvé, un grand doute existait quant à la réalité de cette frappe.

Il y a quelques années j'ai eu la chance de pouvoir acheter à un ami commerçant une monnaie de ce type vendue pour une monnaie de **l'an 12**. En effet en regardant cette monnaie rapidement, la fin de la date étant inexistante (trou), on pouvait la confondre sans problème avec celle plus courante de **l'an 12** (8.576 exemplaires).

Par contre après un examen plus attentif, on se rend compte qu'elle porte la titulature **NAPOLÉON EMPEREUR**. Or cette titulature n'est apparue pour les monnaies de Genève qu'à partir de l'an 13, celles de l'an 12 portent toutes la titulature **BONAPARTE PREMIER CONSUL**.



De plus sur cette monnaie figure comme sur toutes les autres monnaies de l'an 13 frappées à Genève, un différent sous forme de **poisson**, signature d'Etienne-Augustin Froidevaux Directeur de la Monnaie de Genève.



An 12 – LION
différent de Denis DARBIGNY



An 13 - POISSON
différent de E-A FROIDEVAUX

Bien qu'en piteux état, cette monnaie est malgré tout le seul exemplaire connu du demi-franc de l'an 13 frappé à Genève. Elle est donc de la plus grande rareté..... □

Flavio MINETTO

Les monnaies en EURO

(suite du bulletin n° 11)

5- Andorre

Andorre pour l'instant ne frappe pas ces propres monnaies en **euro**, car n'ayant jamais signé d'accord monétaire, il n'est pas envisagé actuellement de renégociation en ce sens. Pour rappel, Andorre jusqu'à fin 2001 a utilisé indifféremment les monnaies de France et d'Espagne. Andorre utilise donc depuis début 2002 les euros des autres états membres.

6- Les euros d'Allemagne



1, 2 et 5 centimes
Feuille de chêne



10, 20 et 50 centimes
Berlin - Porte de
Brandebourg



1 et 2 euros
Aigle allemand

7- Les euros d'Autriche



1, 2 et 5 centimes

Flurs de la montagne :

- Gentiane
- Edelweiss
- Primevère



10, 20 et 50 centimes

Monuments de Vienne :

- Cathédrale St Stéphane
- Palais du Belvédère
- Hôtel de la Sécession



1 et 2 euros

Musicien et Romancière :

- Wolfgang Amadeus Mozart
- B. Von Suttner

8- Les euros de Belgique



1, 2 et 5 centimes

L'effigie de Sa Majesté le Roi Albert II



10, 20 et 50 centimes

L'effigie de Sa Majesté le Roi Albert II



1 et 2 euros

L'effigie de Sa Majesté le Roi Albert II

(à suivre....) Stéphane CHRETIEN

BOURSES ET SALONS

22^{ème} SALON aux Monnaies et autres Collections THYEZ (74)



Dimanche 9 mars 2003
Forum des Lacs de 9h à 18 h



Organisation : Association Numismatique de la
Région de Cluses

INTERNET

www.anrc.fr.st - Le site Internet de notre association fonctionne bien, déjà plus de 250 visiteurs....

Sur notre site vous trouverez la présentation de l'association, le calendrier de nos activités 2002-2003, les photos en couleurs de nos différentes sorties, etc....

www.cgb.fr - Nous vous conseillons aussi de visiter le site de la société C.G.B.

Ce site est très bien fait, et vous y trouverez de très nombreuses informations pour votre collection....

English Version

- Accueil
- Les Monnaies
- Les Billets
- L'Or
- Les liens
- La librairie
- Evaluation
- Recherche
- Cgb.fr et vous
- Change
- Articles
- Nouveautés
- Carte du Site
- Nos Coordonnées
- Adresses E-mails

Retour

Accueil

Section Monnaies

Dernières parutions

NOUVEAU
MONNAIES XVI et XVII
Générale et Collection Alain TISSIÈRE

NOUVEAU **Rome XIII**
Le monnayage de Claude II
et de Quintille

NOUVEAU **JETONS XVII**
Jetons de Bourgogne

La Librairie

Le Courrier des Lecteurs



Mr Bernard ROUX nous a fait part d'une variété concernant une monnaie de 1 centime 1968.

Son exemplaire est désaxé à 110°.



Association Numismatique de la Région de Cluses

Bulletin d'adhésion - 2003



Mme Melle Mr

Nom

Prénom

Tél.

Adresse Postale

.....

CP..... Ville

Adresse Internet

Vous êtes

Numismate

Placomusophile

Cotisation

Adulte - Cotisation annuelle : 16 €

Jeune ou Etudiant - Cotisation annuelle : 8 €

Règlement

chèque bancaire au nom de l'A.N.R.C.

espèces



à retourner à

A.N.R.C.

B.P. 32

74970 MARIGNIER

☎ : 0 450 346 885



↳ Réunion chaque 3^{ème} vendredi du mois à 18h30